Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 65 (1956)
Heft: 7

Artikel: La Pouponnière-école de La Chaux à Saint-Cyr au Mont d'Or
Autor: Dumorand, C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683398

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une réalisation de la Croix-Rouge française

LA POUPONNIÈRE-ÉCOLE DE LA CHAUX

à Saint-Cyr au Mont d'Or

C. DUMORAND, directrice diplômée de puériculture D. E. H et A. S.

La Pouponnière de la Croix-Rouge française a été créée en octobre 1942 à la demande de deux membres du comité de la Croix-Rouge de Lyon, qui s'étaient particulièrement émues de la détresse physique des nourrissons en bas âge confiés à des mains mercenaires. C'est dans une villa de 12 pièces que la Pouponnière fut aménagée, avec mille difficultés, à une époque où les choses les plus simples et les plus élémentaires étaient si rares. Dès son entrée en fonction, cette Maison reçut des enfants dont l'état nécessitait des soins constants. L'effectif avait été fixé à 24 berceaux.

Un personnel qualifié étant très difficile à trouver à cette époque, une *Ecole de Puériculture* était créée pour assurer des soins corrects aux enfants; cinq ans avant la création de l'enseignement officiel de la Puériculture, l'école avait déjà formé 135 auxiliaires qualifiées.

Jusqu'au 21 avril 1956, la Maison a accueilli 1776 enfants et formé 791 auxiliaires de puériculture. A partir de 1945, devant le développement croissant de la Pouponnière et de son Ecole, la Croix-Rouge s'est inquiétée de trouver des locaux plus vastes et mieux adaptés aux besoins tant des enfants que des élèves. De sept élèves en 1942, l'école avait passé à 35 élèves en 1945 et à 72 en 1952. Elle en a compté 109 en 1955.

La pouponnière la plus importante d'Europe

En 1950, la Fondation Gillet donnait à la Croix-Rouge le domaine de *La Chaux,* pour lui permettre de construire dans le parc une pouponnière moderne. Les transformations devant permettre ce transfert étaient effectuées entre décembre 1951 et février 1952, date de l'installation définitive à La Chaux. Le transfert a permis une progression nouvelle de la Pouponnière et de l'Ecole. Enfin, le 17 juin 1956, on pouvait inaugurer, en présence de M. Ed. Herriot et de M. A. François-Poncet, un deuxième bâtiment à La Chaux, ce qui permet de porter à 150 le nombre des berceaux et fait de cette pouponnière la plus importante d'Europe.

Pendant toutes ces années, notre objectif a été de donner aux enfants qui nous étaient confiés, des soins minutieux dans un climat de sécurité, de joie et d'affection. Pour atteindre ce but, il était nécessaire que nos élèves reçoivent une formation technique et morale précise et sérieuse.

Enfants débiles et hypotrophiques

La *Pouponnière pour enfants débiles* constitue dans l'armement hospitalier l'étape intermédiaire entre l'hôpital et la famille. Le traitement des enfants reçus dans ces pouponnières relève le plus souvent plutôt du domaine de la puériculture que de celui de la thérapeutique et ce traitement est souvent de longue durée: les séjours moyens sont de quatre mois. Notre Pouponnière reçoit les enfants débiles de la naissance à trois ans.

Le signe majeur de la *débilité* est le retard de la croissance pondérale et staturale. Ce retard n'est que la traduction extérieure du mauvais fonctionnement de toutes les cellules de l'organisme La débilité comporte, dans sa symptomatologie, des troubles digestifs, des troubles nerveux, des susceptibilités particulières aux nombreuses infections qui menacent l'enfant dans ses premiers mois. Les causes en sont multiples: la prématurité, les malformations congénitales, la souffrance pendant la vie fœtale du fait des maladies de la mère, les accidents infectieux graves des premières semaines de la vie.

Ces nourrissons peuvent être aussi des *hypotrophiques.* Cette distinction n'est pas simplement une préciosité du langage, elle correspond à des faits. Dans ce cas le trouble nutritif est moins profond et le nourrisson peut plus facilement faire retour à la normale. De ce nombre font partie tous les enfants convalescents de maladie aiguë et pour lesquels le retour dans la famille est indésirable. Mais à côté d'eux, il faut faire place à tous ces nourrissons qui, atteints de troubles de l'appareil digestif ou de déséquilibre nerveux, ont besoin d'une surveillance spéciale et de soins prolongés: vomisseurs habituels, anorexiques, petits névropathes par déséquilibre neuro-végétatif ou par faute éducative.

Une autre variété d'enfants peut bénéficier de ce séjour en Pouponnière: ce sont ceux atteints d'*intolérance lactée* ou de *syndromes cœliques;* ils sont justifiables d'un régime strict qu'il n'est pas possible d'instituer

dans le milieu familial et ne sauraient être laissés en crèche hospitalière à cause de la durée du placement et des risques de contagion qui leur seraient imposés.

Les principes généraux qui découlent de la physiopathologie du nourrisson et de la nature des affections obligeant à le placer dans un établissement de soins appropriés, sont à la base des règles qui doivent présider à l'installation et à l'organisation des pouponnières pour nourrissons débiles.

L'aménagement modèle de la pouponnière

La *Pouponnière de la Croix-Rouge* est aménagée spécialement pour éviter toute contamination. Bien qu'à l'heure actuelle les maladies éruptives ou contagieuses habituelles n'aient plus chez le nourrisson la gravité des années antérieures, grâce aux moyens prophylactiques et thérapeutiques en usage, il est nécessaire d'éviter dans la Pouponnière toute épidémie. C'est pour cela que la

législation sanitaire impose pendant 30 jours, *la mise en lazaret* de tout nouvel arrivant. La lazaret est nettement séparé de la Pouponnière.

Mais il paraît beaucoup plus important encore de préserver les nourrissons des *infections* communes propres à toutes les collectivités. C'est pourquoi à l'intérieur de la Pouponnière les nourrissons sont répartis en *chambres vitrées* de quatre à huit berceaux, suivant les âges, rigoureusement isolés.

Les *lits* utilisés sont une création de la Directrice. Chaque lit est muni à gauche de l'enfant d'une paroi de plexi-glace isolant l'enfant du berceau voisin qui, muni du même dispositif, forme avec le premier une véritable petite chambre laissant l'air se renouveler. Le lit est muni d'un tablette supportant les objets nécessaires à la toilette et aux soins d'hygiène et d'un panier pour le linge en cours d'utilisation. Tous les soins peuvent ainsi être donnés à l'enfant sur son lit, ce qui évite les risques de contamination dus à la table de change commune.

La diététique joue un rôle important dans le traitement des débilités et des hypotrophies. C'est pourquoi *la biberonnerie et la cuisine diététique* doivent être capables de procurer au nourrisson toutes les variétés de laits et d'aliments qui sont nécessaires à ces enfants dont la digestion et l'assimilation sont très souvent défectueuses.

Une puéricultrice pour quatre enfants

Toutes ces précautions hygiéniques et diététiques nécessitent un personnel nombreux et compétent. Les règlements sanitaires exigent *une puéricultrice pour quatre enfants,* non compris le personnel de service. Ce nombre est un strict minimum si l'on veut donner aux enfants, non seulement les soins matériels dont ils ont besoin, mais aussi l'éducation et l'affection qui nécessitent leur âge et leur situation.

C'est là, en effet, un des problèmes les plus tragiques que pose pour ces nourrissons le séjour prolongé à la pouponnière. On s'intéresse beaucoup à l'heure actuelle aux troubles psycho-somatiques de l'adulte; la même question se pose pour les nourrissons. *Si celui-ci ne trouve pas autour de lui le climat affectif qui lui convient, s'il n'est pas pris dans les bras, bercé, cajolé, il est vain d'espérer que son état physique s'améliore.*

C'est la mère qui est pour l'enfant le meilleur guide, mais lorsqu'elle n'est pas là, il faut que la puéricultrice la remplace dans la mesure du possible. Comment pourrait-elle le faire si elle est accablée par les soins matériels et n'a pas le temps, par ses chants, ses caresses, sa parole, de lui donner toutes les raisons de vivre.

Telles sont les bases sur lesquelles ont été fondées les exigences en personnel. L'*école de puériculture* compte 100 élèves dont 80 sont chaque mois en service soit auprès des enfants soit en diététique. Les 20 autres effectuant des stages hospitaliers. Les élèves travaillent dans la pouponnière sous la surveillance de monitrices, dont cinq infirmières diplômées d'Etat, les autres étant des auxiliaires diplômées de l'école, choisies pour leur compétence, ce qui permet d'assurer aux enfants une continuité de soins d'après une technique précise qui crée un climat de sécurité.

Les *cours* aux élèves sont assurés par les médecins de la pouponnière, un professeur de psychologie, la directrice et trois monitrices diplômées d'Etat.

Tout, dans la pouponnière, est conçu pour que l'enfant ne soit pas seul. Les cloisons sont en verre pour qu'il puisse voir ses petits voisins, leur sourire, échanger avec eux les mimiques qui sont les premiers contacts sociaux. Les chambres sont claires par leur éclairage et la couleur qui les revêt; il y a partout des fleurs et des jouets.

Que l'on ne croie pas que ce soit là une peinture idyllique de la pouponnière. Chacune des exigences qui ont été formulées sont un élément indispensable au traitement du nourrisson débile:

— Surveillance médicale très attentive;
— Soins d'hygiène, prophylaxie des infections;
— Diététiques;
— Choix et nombre du personnel;
— Attention particulière donnée au développement psychique du nourrisson.

Le médecin-chef est le docteur Paul Bertoye, médecin des hôpitaux de Lyon, son assistant le docteur Nicolas Boulez, ancien interne des hôpitaux.

*

L'étendue de la propriété permet d'avoir un jardin potager qui fournit les légumes durant six mois de l'année environ. Neuf vaches, surveillées par un vétérinaire, permettent d'avoir pour les enfants un lait sain, utilisé dans l'heure qui suit la traite, garantie essentielle des qualités demandées au lait frais.

CHEZ NOS INFIRMIERES

L'Ecole de perfectionnement à Lausanne

L'Ecole croix-rouge de perfectionnement pour infirmières a, dès le 1er septembre 1956, transféré provisoirement son siège de Zurich à Lausanne, à l'adresse suivante: « Le Verger », 2, chemin de Montcalme, Lausanne - téléphone (021) 23 20 60.

*

En mission au Canada

Mlle N. Bourcart, directrice de l'Ecole croix-rouge de perfectionnement pour infirmières, s'est embarquée le 17 septembre à destination du Canada. Bénéficiant d'une bourse d'étude accordée par l'OMS, à Genève, elle suivra pendant une année les cours de la « School of Nursing » de l'Université de Toronto.

*

Sessions d'automne

Les sessions d'examens suivantes ont eu ou auront lieu en septembre et octobre dans des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse:

4 septembre: Ecole d'infirmiers de l'Hôpital cantonal de Lucerne;
13 septembre: Maison d'infirmières de la Croix-Rouge, Zurich;
14 septembre: Le Bon Secours, Genève:
15 septembre: Hôpital St-Nicolas, Ilanz;
25/27 septembre: La Source, Lausanne;
26/27 septembre: Lindenhof, Berne; Maison suisse de gardes-malades, Zurich;
27 septembre: Fondation de gardes-malades de l'Eglise nationale bernoise, Langenthal; Ecole d'infirmiers de l'hôpital cantonal, Winterthour;
9 octobre: Baldegg, Sursee;
18 octobre: Notkerianum, St-Gall;
25 octobre: Ecole de l'hôpital cantonal d'Aarau;
26/27 octobre: Ecole Valaisanne d'infirmières, Sion.

A l'école de Bellinzone

La première session d'examens organisée par l'école cantonale infirmière de Bellinzone, à l'issue desquels 12 infirmières et 2 infirmiers ont obtenu leur diplôme, s'est déroulée le 31 juillet, en présence de représentants des autorités cantonales tessinoises et de la Croix-Rouge suisse.

*

Ecole du Lindenhof

Dans sa séance du 30 août, la Direction de la Croix-Rouge suisse a approuvé le rapport et les comptes annuels 1955, ainsi que le budget 1956 de la Fondation croix-rouge du Lindenhof.

*

Le touchant souvenir d'un mineur tombé à Marcinelle à son ancienne infirmière genevoise

Les journaux ont rapporté le touchant témoignage d'un mineur disparu dans la catastrophe de Marcinelle à l'ancienne infirmière romande, Mlle Henriette Treyvaud, qui le soigna en 1912, jeune infirmière, et alors que le disparu n'avait encore que 16 ans, lors d'une grave opération. Dans le boîtier de la montre que portait le mineur, on retrouva un papier exprimant le désir que sa montre, après sa mort, fût envoyée à celle qui s'était dévouée pour lui jadis. Son vœu fut exaucé, ce n'est pas sans émotion que l'infirmière, aujourd'hui mariée à Genève, reçut le souvenir qui lui venait dans de si tragiques circonstances après 44 ans.

*

Soins au foyer

LA PREMIERE RENCONTRE INTERNATIONALE DES MONITRICES A EU LIEU A GENEVE DU 17 AU 22 SEPTEMBRE

La première rencontre internationale de monitrices de soins au foyer a eu lieu à Genève du 17 au 22 septembre sous les auspices de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et au siège du Comité international. Les assistantes étaient au nombre de vingt-deux, représentant sept pays: Allemagne (5 déléguées), Belgique (2), Etats-Unis (1), France (4), Italie (3), Portugal (1) et Suisse (4); Mlles Yvonne Hentsch et Lilli Petschnigg représentaient la Ligue. La Suisse était représentée par Mlles D. Eidenbenz, de Zurich, N. Exchaquet, de Genève, V. Rauch, de Genève, et N. Vischer, directrice de l'enseignement de la Croix-Rouge suisse.

Après la séance d'ouverture, présidée par Mlle Petschnigg, et les vœux de bienvenue des représentants de la Ligue, du C. I. C. R. et de la Croix-Rouge genevoise, des séances de travail se succédèrent matin et après-midi pendant les trois premières journées. Au cours de ces séances, des monitrices de divers pays présentèrent à tour de rôle les leçons de soins au foyer. D'intéressantes discussions eurent lieu également sur la formation de monitrices non infirmières et sur l'enseignement international des soins au foyer.

La fin de la semaine fut consacrée à des visites approfondies du secrétariat de la Ligue et de ses différents services ainsi que du Comité international, de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Exposition internationale de l'éducation et de l'Ecole genevoise d'infirmières du Bon Secours. Nous aurons l'occasion de revenir dans une prochaine édition sur le travail concret effectué au cours de cette première et fructueuse rencontre que termina une réception offerte par la Croix-Rouge suisse et la section genevoise dans la propriété aimablement mise à disposition par M. et Mme F. Barbey-Ador.